

# CCF Mandat Actions France ISR

Une approche qui concilie performance et enjeux du développement durable

## Orientation de gestion

- Un portefeuille essentiellement investi et/ou exposé sur les **marchés d'actions français**, tous secteurs confondus, mais le gérant se réserve la possibilité d'investir, à titre accessoire, sur d'autres actions cotées sur Euronext.

## Points clé

- Un mandat géré selon une **approche Investissement Socialement Responsable (ISR)**. Cette approche vise à concilier performance économique et impact social et environnemental **en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité**.
- L'approche ISR prend en compte les 3 piliers du développement durable (E.S.G).
- Une sélection des valeurs au sein de l'univers préalablement défini selon une **approche reposant sur l'analyse du couple profitabilité/valorisation**.
- Une **information personnalisée** sur la gestion de votre mandat :
  - ✓ valorisation de vos investissements sur votre site internet sécurisé
  - ✓ à chaque opération ou arbitrage, détail du mouvement réalisé et des frais associés via un email détaillant les convictions du gérant
  - ✓ relevé de portefeuille trimestriel détaillant la performance de votre mandat et l'allocation de gestion
  - ✓ commentaire de gestion trimestriel

## Performances calendaires

	2024	2023	2022	2021	2020
Mandat	-1,63%	14,85%	-14,38%	22,84%	-3,64%

	2019	2018	2017	2016	2015
Mandat	25,21%	-14,95%	9,37%	8,41%	11,11%

## Objectif de gestion

- L'objectif de gestion du mandat est de permettre la valorisation du portefeuille, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 6 ans.

## Risques principaux

- Perte en capital
- Crédit
- Actions
- Change
- Exposition aux pays émergents
- En matière de durabilité

## Profil de Rendement / Risque

SRI : 4/7.

Le SRI (Summary Risk Indicator) est un indicateur global du niveau de risque du produit. L'échelle varie de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. Rien ne garantit que la notation restera la même et la classification peut varier à long terme. La note la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.

Pour quelle raison principale le mandat est-il classé dans la catégorie 4 ? Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition du portefeuille aux marchés actions et obligataires, autour d'une allocation stratégique à long terme, majoritairement exposée aux marchés d'actions.

Document non contractuel qui peut être proposé à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF.

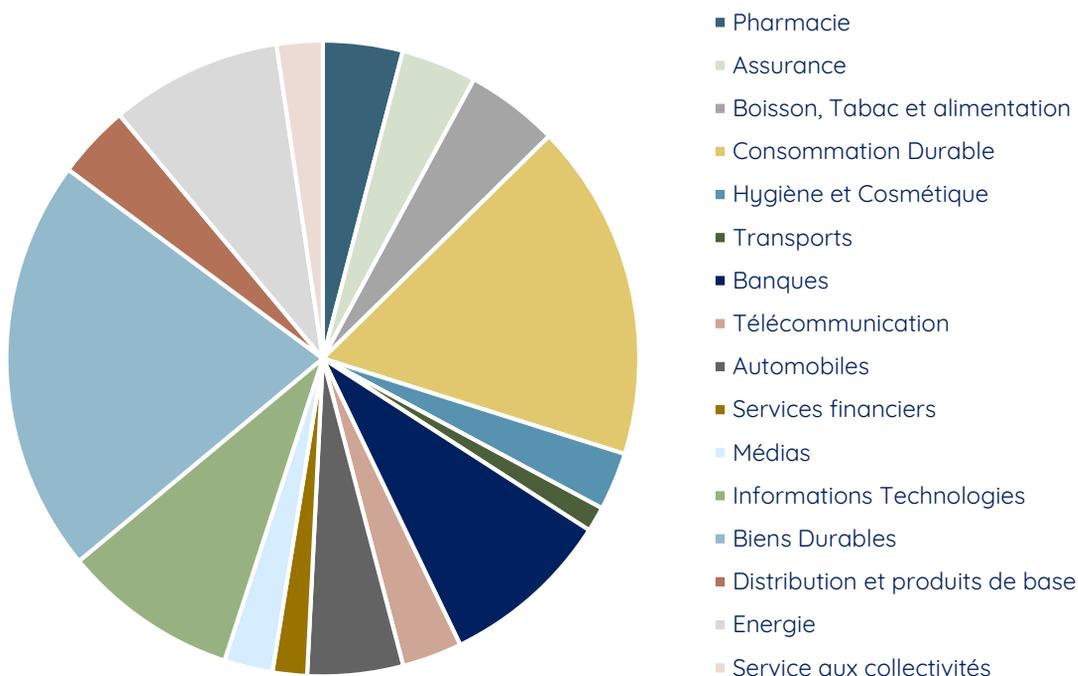
**Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances affichées sont exprimées hors impôts et prélèvements sociaux susceptibles de s'appliquer.**

Source : HSBC Asset Management – 31 octobre 2024. Il s'agit des performances moyennes de portefeuilles types établies sur la base d'échantillons représentatifs de mandats. Ces performances moyennes peuvent ainsi différer des performances des portefeuilles individuels. Les performances des mandats sont calculées dividendes réinvestis et frais inclus. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

## Stratégie de gestion

- Nous pensons que la prise en compte des enjeux du développement durable à travers les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) peut avoir **un impact significatif sur la performance financière** d'une entreprise, **renforcer sa compétitivité** et par conséquent, influencer sur sa valorisation.
- **L'analyse ESG est devenue une démarche incontournable** permettant de s'assurer de la santé économique et des perspectives des entreprises et vient en complément de l'analyse financière classique.
- Les entreprises sont sélectionnées au terme d'un processus se déroulant en 2 étapes successives et indépendantes.
- CCF Mandat Actions France ISR est **investi sur un nombre restreint de valeurs** qui reflètent les plus fortes convictions de l'équipe de gestion. Afin de capter au maximum la performance des entreprises, les valeurs en portefeuille sont détenues sur un horizon de moyen/long terme.
- La stratégie d'investissement repose sur la **sélection en direct de valeurs** en fonction de l'analyse des fondamentaux et de la valorisation relative de ceux-ci (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle).
- Le gérant procède à une **analyse détaillée de la rentabilité des entreprises** et privilégie celles dont les valorisations sont attractives et qui offrent des perspectives de croissance importantes.

### Allocation sectorielle du Mandat Actions France ISR



Source : HSBC Asset Management - Allocation du portefeuille au 20 novembre 2024. L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

## **Le mandat est exposé aux risques suivants, notamment via les investissements en parts ou actions d'OPC**

**Risque de perte en capital :** Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

**Risque de crédit :** Le risque de crédit est le risque que la situation financière de l'émetteur se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur. Cette dégradation peut entraîner une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et donc une diminution de la valeur du portefeuille. Ce risque est plus élevé pour les titres de créances de notation inférieure à « investment grade ».

**Risque actions :** Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions via des instruments financiers détenus en direct. Sa valeur pourra varier en fonction de la hausse ou de la baisse des marchés actions. Le portefeuille est exposé au risque actions des marchés de la zone euro. En cas de baisse des marchés actions, la valeur du portefeuille peut baisser de manière plus importante que ces marchés.

**Risque de change :** Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. Les variations des taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance des produits présentés.

**Risque d'exposition aux pays émergents :** Il est rappelé que les investissements réalisés dans les marchés émergents présentent par leur nature un plus grand risque et sont plus volatiles que ceux effectués dans les pays développés. Les marchés ne sont pas toujours bien réglementés ou efficaces et les investissements peuvent être frappés de liquidité réduite.

**Risque en matière de durabilité :** Un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

CCF délègue la gestion financière des mandats à HSBC Asset Management. Cette présentation est produite par CCF et est destinée à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils sont liés à la gestion déléguée et ne doivent en aucun cas être utilisés en dehors de ce contexte. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. En conséquence, ni HSBC Asset Management, ni CCF ne sauraient être tenus responsables d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le souscripteur éventuel devra au préalable s'assurer de la compatibilité de la souscription avec la réglementation dont il relève, il lui appartient avant toute décision d'investissement de s'assurer que le support considéré correspond à sa situation financière, sa sensibilité aux risques, à son horizon de placement et à ses objectifs d'investissement. Le capital n'est pas garanti. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour une information détaillée concernant les risques associés, se référer à la convention de mandat. Votre conseiller en agence se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre indicatif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché. L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.

MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les « parties MSCI ») ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée ([www.msclub.com](http://www.msclub.com)).

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.  
HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)  
Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS  
Siège social : Immeuble Cœur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

CCF - S.A au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible par Internet : [ccf.fr](http://ccf.fr), rubrique « Aide-contact ». Un formulaire est dédié au traitement des réclamations.

Document non contractuel, mis à jour en août 2024

Copyright : Tous droits réservés © CCF 2024

AMFR\_2024\_WHOLE\_FO\_0921. Expire : 31/07/2025